

Déroulement des épreuves fédérales

LES SEUILS POUR PARTICIPER AUX COMPÉTITIONS

SONT LES SUIVANTS :

- Toutes les Divisions Expert :
 - Epreuve par paires : minimum 112 (pas de maximum)
 - Epreuve par 4 : minimum 224 (pas de maximum)
- Toutes les Divisions Performance :
 - Epreuves par paires : minimum 74 – maximum 130
 - Epreuves par 4 : minimum 148 – maximum 260
 - individuel maximum : 65
- Toutes les épreuves Challenge :
 - Epreuve par paires : (pas de minimum) – Maximum 82
 - Epreuves par 4 : (pas de minimum) – Maximum 164 IC individuel - maximum : 45
- Espérance :
 - Epreuve par paires ou 4 : IC individuel maximum 33
 - Les participants aux épreuves Challenge peuvent cumuler avec les épreuves catégorielles en Division Performance.
- Interclubs D3 : IC maximum de l'équipe 260
- Interclubs D4 : IC maximum de l'équipe 188 (avec IC individuel maximum de 59)
- Interclubs D5 : IC maximum de l'équipe 132 (avec IC individuel maximum de 37)

Il n'y a plus d'obligation de licence dans le club pour le représenter en Interclubs. C'est désormais une obligation d'adhésion ou de licence (le joueur doit être reconnu sympathisant ou licencié dans le fichier club). La licence doit néanmoins être prise dans le comité d'appartenance du club que le joueur veut représenter en Interclubs.

-
- Seniors : Peuvent jouer les épreuves Séniors, les joueurs ayant 65 ans ou plus le 31 décembre de la saison.
 - Juniors : Moins de 25 ans, le 1er janvier de la saison en cours.

Délais de Réclamation pour erreur de marque dans les Bridgemates :
Les délais sont désormais réduits à 15 minutes après la publication des résultats de la dernière séance ou du dernier match.

Obligation de feuille de convention :

La feuille de convention devient une obligation absolue. Ne pas pouvoir la présenter expose les joueurs à une pénalité de procédure.

Droits d'inscriptions :

Ils doivent impérativement être réglés par l'intermédiaire de son compte FFB, avec paiement individuel ou pour l'équipe, au minimum 48h avant le début de l'épreuve.